



Lettre de professeurs au Président de la France

Démagogique et cynique, car vous dénoncez un système éducatif dans lequel on se bornerait à inculquer une culture minimum fixée à l'avance. Or ce «*minimum fixé à l'avance*» n'est autre que l'enseignement limité au tronc commun instauré par M. De Robien, dont les piliers principaux sont issus de la loi Fillon et que votre ministre de l'Education nationale, M. Darcos, assume sans complexe : «*la France doit rationaliser les études, avec plus de suivi individualisé et moins d'options*» !

Vous fustigez les «*spécialisations souvent excessives et trop précoces*» imposées à nos élèves, et vous nous encouragez à ne «*pas renoncer à les éduquer à la première difficulté rencontrée*». Or, aucun moyen humain et financier n'est sérieusement déployé pour maintenir et épauler nos élèves en difficulté dans le cursus scolaire général. De plus, le service public d'orientation subit le poids des restrictions budgétaires liées aux choix politiques actuels. Vous souhaitez «*que les enfants handicapés puissent être scolarisés comme tous les autres enfants*». Là encore les moyens débloqués sont dérisoires et insultants envers leurs familles. La FNASEPH** évalue les besoins à 10 000 emplois d'Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS), tandis que les notifications des Commissions Départementales d'Autonomie imposeraient à elles seules un recrutement immédiat de 3 500 AVS, auquel il faudrait ajouter un AVS pour chaque classe d'intégration scolaire. Seuls 2 700 postes ont été créés cette année, ce qui porte à 4 800 le nombre d'AVS dans l'Education nationale. De plus, il ne s'agit là que de contrats précaires de 10 à 36 mois, qui créent une instabilité nuisible au bon fonctionnement du service comme à l'investissement auprès des élèves.

Vous indiquez que «*le droit à la garde d'enfants et la maternelle seront [...] des priorités*». Or le nombre de classes accueillant les 2-3 ans diminue depuis des années, et ce par choix politique. M. Darcos déclarait il n'y a pas si longtemps que «*l'accueil par l'école de ces enfants est souhaitable pour des raisons sociales, non scolaires*», et proposait de «*freiner la scolarisation des enfants de deux ans pour libérer des emplois*» ! Pourtant, selon la Direction de la programmation et du développe-

Monsieur le président,

Si plusieurs ministres de l'école se sont bien, depuis Jules Ferry, fendus d'un courrier ou discours d'orientation, vous êtes le second chef d'Etat, avec Pétain*, à nous proposer une «refondation» politique. Puisque nous sommes en effet «les mieux placés pour décider ce qui est bon pour nos élèves», nous ne pouvons donc que nous indigner de votre courrier démagogique et cynique d'une part, propagandiste et contradictoire d'une autre.



ment du Ministère de l'Education nationale, «*les chances d'accéder au CE2 sans redoubler sont d'autant plus grandes que l'élève est entré précocement en maternelle*».

Propagandiste et contradictoire,

car vous reconnaissez que nous avons «*droit au respect, à l'estime, à une reconnaissance plus grande, de meilleures perspectives de carrière, un meilleur niveau de vie et de meilleures conditions de travail*», que notre «*rôle est capital*». Vous admettez que «*le métier d'enseigner [...] nous oblige à donner beaucoup de nous-même, à quel point aussi il est devenu difficile et parfois ingrat*» et que «*cette responsabilité est l'une des plus lourdes*». Pourtant, vous

annoncez sans gêne quelques pages plus loin qu'il faudra «*travailler et nous investir davantage*» si nous voulons être «*mieux rémunérés, mieux considérés, [...] progresser plus rapidement*» ! Vous convenez que notre «*statut social, notre pouvoir d'achat se sont dégradés au fur et à mesure que notre tâche devenait plus lourde, nos conditions de travail plus éprouvantes*». Néanmoins, vous avertissez que «*dans l'école que vous appelez de vos vœux [...] les enseignants, les professeurs seront moins nombreux*» !

Bien que vous constatiez que «*l'inégalité devant le savoir et devant la culture s'est accrue*», et que «*les chances de promotions sociales des enfants dont les familles ne pouvaient*

pas transmettre ce que l'école ne transmettait plus se sont réduites», vous annoncez la mise en place de dispositifs renforçant les inégalités entre les élèves ! Vous souhaitez «*récompenser le mérite*» en réservant à quelques uns les parcours «*d'excellence*», tandis que nous œuvrons pour que chacun ait le même droit à l'éducation car chaque enfant est éducatif.

Vous souhaitez aller «*progressivement vers la suppression de la carte scolaire*», en «*réformant le collège unique*» et en donnant «*aux établissements une plus grande autonomie dans le choix de leur projet, de leur organisation*». Pourtant, la carte scolaire joue un rôle de défense de la mixité sociale. Elle est le signe

d'une conception égalitaire de l'école, qui fait de celle-ci un service public auquel chacun accède dans les mêmes conditions quel qu'il soit et où qu'il soit. L'insuffisante mixité sociale de l'école passe avant tout par une politique sociale qui s'attaque aux problèmes d'emploi, de logement et d'urbanisme. Quant à l'autonomie des établissements, elle nous contraint déjà à gérer la pénurie. Dans les Conseils d'administration, on ne vote pas sur l'enveloppe de moyens accordés, mais seulement sur la répartition de ces moyens. Que deviendront les élèves ghettoïsés dans les établissements que personne ne demande du fait de leur réputation, de leur délabrement, de leur dénuement matériel, de leur situation géographique ? Ceux-là ne vaudront-ils rien ? Allez-vous transférer toutes les filières d'élite, classes prépas, langues rares, classes à horaires aménagés vers les quartiers les plus délabrés socialement ? Ce que vous nous proposez là, c'est de la démocratie en trompe-l'œil !

Nous refusons également d'être des outils de formatage au service de l'économie et des entreprises. Il ne s'agit pour nous en aucun cas «*d'être efficace [...] pour atteindre un objectif économique [...] pour que demain notre économie dispose d'une main d'œuvre bien formée*». L'école et ses enseignants n'ont pas vocation à répondre aux attentes des entreprises. Ils doivent au contraire favoriser l'épanouissement intellectuel, culturel et physique de l'enfant afin qu'adulte il exerce son esprit critique et son libre arbitre. Dès lors que la logique économique fait intrusion dans le système éducatif, dès lors que «*des liens sont tissés entre [...] les entreprises et les écoles, les collèges, les lycées*», les objectifs pédagogiques sont pervertis et subordonnés aux intérêts privés ; cela au mépris de l'intérêt général, qui est le fondement même de la mission du service public de l'Education nationale.

Sud éducation Cher

* Discours du 15 août 1940 pour la «*renovation*» de l'école

** Fédération Nationale Pour l'Accompagnement Scolaire des Elèves Présentant un Handicap

SOUS PRESSION



LE MONARQUE À BLOIS



Le président était de passage éclair à Blois, le 4 septembre 2007, pour visiter 2 collèges puis réciter sa «*lettre aux éducateurs*» à un parterre d'invités triés sur le volet. Des opposants s'étaient mobilisés, mais en ordre dispersé, faute de concertation. Devant l'IA, à 300 mètres du lieu du discours, se sont tenus deux rassemblements, l'un à l'appel de la FSU et du PCF, l'autre à l'appel de la CGT, maintenus à distance par la maré-

chaussée. Quant à nous, on savait qu'on ne déplacerait pas les foules en appelant la veille à un rassemblement contre la politique éducative du gouvernement devant le lieu du discours. Mais on ne pensait pas non plus représenter un quelconque danger pour la République. Pourtant, à notre arrivée, la police omniprésente nous interdisait de déployer nos banderoles car telle était la consigne, au mépris de la liberté d'expression et de manifestation. Une quinzaine de personnes ont donc attendu l'arrivée

du récitant pour braver l'interdit. Dès qu'on a commencé à déployer, des gendarmes mobiles, amateurs de rugby, nous ont expulsés manu militari vers une rue adjacente. Certains d'entre nous ont ensuite rejoint l'IA, où une centaine de personnes étaient rassemblées pour «*interpeller*» le monarque, de loin.

Sud éducation Loir-et-Cher

Joignez/re-joignez nous

Fédération des syndicats Sud éducation :
17, bd de la Libération 93200 Saint-Denis
Téléphone : 01 42 43 90 09 - Fax : 01 42 43 90 32
e-mail : fede@sudeducation.org

Prenez contact avec votre syndicat local
ou avec la fédération sur notre site :
www.sudeducation.org